

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN : AU MOINS 13 CIVILS TUÉS ET BLESSÉS DANS
UNE ATTAQUE DES PRESUMÉS MEMBRES DE LA SECTE TERRORISTE BOKO
HARAM DANS LA REGION DE L'EXTRÊME-NORD

NOTE DE POSITION DU REDHAC N°00913/20/09/2026

Douala- Madegoua, le 20 septembre 2026 : le REDHAC et sa Coalition pays- Cameroun, restent très préoccupés par la situation qui perdure dans les régions en crise ; en particulier dans la région de l'Extrême-Nord.

Les faits

Dans la nuit du 16 au 17 septembre 2026, selon les sources bien introduites, entre 1h et 2h du matin à Madegoua, une localité de l'arrondissement de Makary, dans le département du Logone-et-Chari, région de l'Extrême-Nord, alors que les habitants dormaient paisiblement, des hommes lourdement armés présentés comme des présumés membres de la secte Boko Haram, ont fait irruption, tuant plusieurs civils et laissant les populations dans la peur.

Les victimes identifiées de ce massacre sont : ABICHO ABANA ; DJARANA GARGUA ; ABICHOU GARGUA ; GADA BLAMA ; BLAMA ALHADJI ; HASSANA ISSEINI ; ASSEINI GOUSKOURO ; ISSEINI MAHAMAT ; AMADOU SAMFO ; DJIDDA ADOUMBO ; ABOR ABICHO ; HASSANA MAHAMAT.

Le seul survivant blessé a été évacué vers l'hôpital privé de Mada, où il reçoit actuellement des soins appropriés.

La région de l'Extrême-Nord du Cameroun reste encore la cible d'incursions et barbares des combattants de la secte islamiste Boko Haram et de groupes dissidents, malgré les actions concertées des comités de vigilance, des forces de défense et de sécurité camerounaises ainsi que la Force multinationale mixte (FMM) dans le bassin du lac Tchad.

De tout ce qui précède,

Le REDHAC et sa Coalition Pays Cameroun :

- - Lourdement attristés par ces atrocités commises sur les civils qui ne demandaient qu'à vivre paisiblement ;
- Adressent leurs sincères condoléances à toutes les familles durement éprouvées et souhaitent un prompt rétablissement à tous les blessés ;
- Condamnent avec fermeté cette énième attaque et barbare sur les populations civiles ;
- Dénoncent et s'insurgent contre les auteurs des attaques et autres traitements cruels, inhumains et dégradants.



Le REDHAC et sa Coalition Pays Cameroun rappellent :

- Qu'aucune revendication aussi légitime soit-elle ne saurait justifier les attaques, violences, exactions et les violations des Droits Humains en toutes circonstances.

En conséquence, Le REDHAC et sa Coalition Pays Cameroun :

- Demandent à toutes les parties en conflit le respect scrupuleux de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme en ses articles 3 et 5 qui stipule : article 3 : « *Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne* », article 5 « *Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants* » ; sans toutefois oublier les quatre Conventions de Genève et leurs Protocoles additionnels.

Au Gouvernement camerounais, Le REDHAC et sa Coalition Pays Cameroun :

- Rappellent une fois de plus que la responsabilité régalienne de tout État de droit est de veiller pour un espace civique ouvert, la protection des civils, des Défenseurs des Droits Humains, des journalistes, des activistes, des militant(e)s de la démocratie, des autorités religieuses et traditionnelles ainsi que la sécurité du territoire en toutes circonstances ;
- Demandent enfin qu'une enquête indépendante et impartiale internationale soit ouverte pour l'établissement des faits afin de retrouver tous les coupables de ces odieux massacres, afin qu'ils soient traduits devant une justice équitable et répondre de leurs actes.

SUIVEZ-NOUS

Tél. Fixe : Bureau (+237) 233 42 64 04 ;
MOB : (+237) 681 23 89 96/ 697 61 81 95
Facebook : RedhacRedhac
Twitter : @RedhacRedhac
Site-Web : www.redhac1.org.